

**L'Institut des actuaires annonce la création en son sein d'un Club des administratrices et administrateurs de sociétés**

A l'occasion de son Congrès annuel, qui se tient cette année le vendredi 23 juin au Marriott Saint-Jacques, et a pour thème « inflation réglementaire, comment faire face », **l'Institut des actuaires** annonce la création d'un **Club des administratrices et administrateurs**, ouvert à l'ensemble de ses membres détenant un poste d'administrateur indépendant ou de membre du conseil de surveillance de société à directoire.

Commentant cette création, David Dubois, Président de **l'Institut des actuaires** a déclaré : « L'actuariat recouvre un vaste ensemble de compétences et de métiers. Les plus jeunes membres de notre Institut débute généralement sur des postes d'expert qui travaillent par exemple au développement de modèles internes, à l'adossement entre les actifs et les passifs, à la tarification comme au provisionnement dans les entreprises d'assurance, ou à la gestion d'actifs. Avec l'expérience viennent des responsabilités croissantes qui, en passant notamment par la responsabilité de fonction clé actuarielle ou gestion des risques, conduisent pour certains jusqu'à la direction générale ou au conseil d'administration de l'entreprise. Pour permettre à nos membres qui exercent cette dernière responsabilité d'échanger entre eux et de se former, en complément des offres organisées sur la place, dans un environnement de plus en plus complexe et réglementé, et à leur initiative, l'Institut des actuaires a créé un Club des administrateurs. Je me réjouis de cette initiative, qui apporte compétence au marché et visibilité à notre Institut ».

**Marie-Thérèse Lance, Présidente du Club des administrateurs** membre de **l'Institut des actuaires**, et Présidente d'honneur de l'Institut lui-même, a déclaré : « Chacun connaît l'aisance des actuaires avec les chiffres et la gestion des risques. Dans son essence, leur métier est orienté vers le long terme. Et avec l'expérience, ils acquièrent une précieuse connaissance du business model des entreprises, de là où se génère la marge et se cachent les risques. A l'ère de la transformation numérique, ils ont également renforcé leur connaissance du pouvoir des données (big data). Ils ou elles sont en capacité d'apporter une contribution précieuse à l'ensemble des compétences que doit collectivement maîtriser un conseil d'administration, dans de nombreux secteurs de l'activité économique ».

Contact : Régis de Larouillère, [regis.delarouilliere@institutdesactuaires.com](mailto:regis.delarouilliere@institutdesactuaires.com)

---

**A propos de l'Institut des actuaires :**

L'Institut des actuaires, est l'organisme professionnel des actuaires en France où il organise et représente la profession. Il est le garant de l'exercice d'un actuariat de qualité, respectueux des normes et de la déontologie au service de l'intérêt général. Les actuaires sont les professionnels de l'évaluation, de la modélisation et de la gestion des risques dans leurs dimensions économique, financière, assurantielle et sociale. L'Institut des actuaires compte près de 4 000 membres à fin 2016. Il est membre fondateur de l'Association actuarielle internationale (AAI), créée dès 1895, qui édicte les règles que doivent respecter au plan mondial les professionnels de l'actuariat pleinement qualifiés.

Plus d'info : [www.institutdesactuaires.com](http://www.institutdesactuaires.com)